

substance des problèmes administratifs. Les règlements actuels forcent le personnel à demander à l'administration centrale des milliers de décisions qui doivent être prises par une poignée de personnes de tous grades. Nous nous proposons de faire exactement le contraire et de demander à nos agents en poste à l'étranger de prendre toutes les décisions administratives en accord avec des normes définies avec soin par l'administration centrale.

Tout ce qui précède nous amène naturellement à considérer le nouveau rôle des directions administratives dites "de soutien". Pour beaucoup d'entre elles, l'introduction de la gestion décentralisée signifie la fin de leur participation à la gestion financière du Ministère, participation qui trop souvent les conduisait à contrôler l'application des règlements plutôt qu'à s'inquiéter de leurs fonctions propres. La décentralisation va en quelque sorte déblayer le terrain et leur permettre de donner les avis et de rendre les services qu'une organisation telle que le Ministère est en droit d'attendre de ces groupes spécialisés. Certaines, comme la Direction générale du personnel continueront d'exercer d'importantes fonctions de gestion qui différeront cependant des fonctions actuelles en ce sens que les décisions concernant les dotations en personnel émaneront désormais des directions régionales ou assimilées. Les fonctions de la plupart des autres directions administratives se borneront:

- a) à développer et recommander des normes, des instructions régissant certains aspects de l'administration (matériel, personnel, biens immobiliers, etc.);
- b) à préparer des instructions et à assurer leur application par les postes à l'étranger et les directions à Ottawa;
- c) à donner des avis et à venir en aide aux gestionnaires du Ministère qui en feront la demande.

Avant d'aborder le sujet suivant, nous aimerions suggérer au lecteur un moment de réflexion mélancolique sur le sujet des règlements. Les opérations des grandes organisations gouvernementales ne sauraient se concevoir sans les règlements et les instructions administratives. C'est la vie! Nous avons mentionné plus haut nos vues et nos intentions à leur sujet. Mais avec la meilleure bonne volonté du monde nos directions administratives ne sauraient à elles seules imaginer de nouveaux règlements uniformément "bons". Le succès de leur entreprise dépendra beaucoup de l'attitude et du sens des responsabilités du personnel en poste. Nous vous invitons donc à contribuer à l'avènement de l'homme responsable qui doit remplacer l'homme règlementé. N'hésitez pas à faire connaître vos suggestions pour l'amélioration de la structure des règlements. Mais par dessus tout, que la raison prenne le pas sur la lettre du règlement quand celui-ci doit être interprété et appliqué. Si nous nous efforçons de nous orienter dans cette voie nous parviendrons peut être à accomplir en son temps cette révolution de la gestion dont parle le rapport de la Commission Glassco.

Un système d'information pour la gestion

Pour qu'il puisse prendre des décisions efficaces et compétentes, le gestionnaire doit avoir à sa disposition des renseignements exacts qui lui parviennent en temps utile. Dans le cadre de la gestion financière, ces renseignements se divisent en deux catégories. Tout d'abord, ceux qui répondent